

**LEFEBVRE** (*Jacques Auguste Camille*), Secrétaire d'administration et Directeur f.f. au Ministère des Colonies, puis Directeur à la Commission des Communautés Européennes, Chargé de cours à l'ICHEC (Bruxelles) et à l'Institut supérieur commercial et consulaire de Mons, Maître de conférences à l'Université de Liège (Tournai, 3.7.1917 - Woluwé-St.-Lambert, 24.7.1963). Fils de Fernand et de Devoldre, Zoë; époux de Raepsaet, Monique.

Jacques Lefebvre fit ses humanités gréco-latines au Collège des Jésuites à Tournai. A l'Université Catholique de Louvain, il conquit successivement un doctorat en droit (1940), une licence en économie politique et sociale (1944) et une première licence en philosophie.

Il aborda à la fois les problèmes juridiques et économiques. Il fut chargé de recherches à l'Institut de Recherches économiques et sociales (IRES) de l'Université Catholique de Louvain (1941-42), sous la direction du professeur Léon H. Dupriez, et secrétaire du bureau d'études créé par la Chambre de Commerce pour le relèvement économique de Tournai (1942-1944). De janvier 1941 à 1944, il s'inscrivit d'abord au barreau de Bruxelles comme stagiaire de Me Van Pe, ancien bâtonnier, puis (1944) comme avocat près la Cour d'Appel. Du 2 décembre 1944 au 15 avril 1948, il occupa les fonctions de substitut de l'auditeur militaire en campagne (Liège, Gand, Bruxelles) pour traiter les questions de collaboration économique avec l'ennemi pendant la guerre. En juillet 1948, il entra dans l'administration comme secrétaire d'administration au ministère des Colonies. Il devait y rester jusqu'en 1958.

Au ministère des Colonies, sous l'autorité de l'inspecteur royal des Colonies, Pierre Staner, qui dirigeait la IV<sup>ème</sup> Direction générale du Département, Jacques Lefebvre fut d'abord chargé, comme conseiller-adjoint f.f. des questions du Plan Marshall du point de vue du Congo belge, puis du Service des sociétés commerciales, enfin des travaux du Comité des Territoires d'outre-mer de l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE). Il fut chargé, par un arrêté ministériel du 9 septembre 1949, d'organiser la direction des études économiques, de la statistique et de la documentation.

Il fut nommé directeur f.f. de la nouvelle direction. Outre les tâches d'information continue du département en matière économique et d'analyse de questions économiques particulières (notamment des propositions excellentes en matière de salaires indigènes), il inaugura une collection de précieux rapports économiques annuels, « La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi en ... » (1950-1959), et édita, après de longues années de patientes recherches, un recueil « Statistique des mouvements de capitaux au Congo belge et au Ruanda-Urundi de 1887 à 1956 » qui constitue une source d'informations exceptionnelle. Il se rendit en mission à plusieurs reprises au Congo, au Cameroun, au Soudan et en Afrique du Sud, ainsi qu'aux Etats-Unis. Jacques Lefebvre resta à la tête de la direction qu'il avait créée jusqu'en 1955. Il eut alors l'amère déception de voir son œuvre confiée, contre l'avis de son inspecteur royal P. Staner, à des mains inexpérimentées. L'équipe d'économistes qu'il avait rassemblée se dispersa progressivement, la direction des études s'effondrant complètement au moment même où, la transition vers l'indépendance s'accélérait, l'avis d'économistes compétents aurait pu être utile.

En 1957, Jacques Lefebvre fut appelé à prêter son assistance au baron J. Ch. Snoy et d'Oppuers, secrétaire général du Ministère des Affaires économiques, président de la délégation belge auprès de la Conférence intergouvernementale chargée de la négociation du Traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (C.E.E.) et plus particulièrement de la quatrième partie du Traité sur

l'association des pays et territoires d'outre-mer (P.T.O.M.) ainsi que de la Convention d'application annexée au Traité et relative à cette association des P.T.O.M. à la C.E.E. Au moment où la Commission, organe exécutif de la Communauté, se mit en place, Jacques Lefebvre fut nommé directeur de la Direction financière et technique du Fonds européen de Développement (FED) au sein de la Direction générale VIII « Développement de l'Outre-mer ». Le membre de la Commission chargé du Développement était M. Robert Lemaigen, son chef de cabinet Jacques Ferrandi, ancien directeur général des Affaires économiques de l'AOF. Le directeur général de la Direction générale VIII était un diplomate allemand, Helmut Allardt.

Parallèlement à son activité dans l'administration, Jacques Lefebvre avait été nommé chargé de cours à l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) à Bruxelles en 1950 et à l'Institut Catholique supérieur commercial et consulaire de Mons en 1955. Il y enseignait l'économie d'outre-mer. Par la suite, il fut également nommé maître de conférence à l'Institut d'Etudes juridiques européennes créé dans le cadre de la Faculté de droit de l'Université de Liège où il donnait un cours sur les problèmes de l'assistance aux pays en voie de développement. Il devint un des collaborateurs les plus proches du R.P. Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix, comme professeur régulier à l'Université de Paix de Tihange depuis la fondation de celle-ci, comme conseiller économique pour le projet de développement communautaire rural au Pakistan et comme administrateur de l'A.S.B.L. « Cœur ouvert sur le monde » à partir du 8 juin 1963, peu avant sa mort.

A la Commission des Communautés européennes, les relations hiérarchiques se tendirent au sein de la Direction générale du développement de l'Outre-Mer. La concurrence franco-belge à propos de l'ancien Congo belge devenu indépendant ne fut pas étrangère aux intrigues et aux calomnies dont Jacques Lefebvre fut la victime, tout-à-fait consciente d'ailleurs, mais elles furent attisées par des préoccupations d'arrivisme personnel mêlé de chauvinisme collectif. Ces manœuvres aboutirent à l'éviction de Jacques Lefebvre qui, après cinq ans, dut céder la Direction du FED (Fonds Européen de Développement) et reprendre une autre Direction, celle des Etudes. Il avait été très seul dans ce combat.

Jacques Lefebvre mourut en quelques semaines d'un cancer foudroyant. Averti de sa fin toute proche par son ami Dominique Pire, il reçut les derniers sacrements puis il se préoccupa des siens et de l'avenir des étudiants africains qu'il aidait et qu'il confia aux soins de quelques amis. Il s'éteignit le 24 juillet 1963.

Jacques Lefebvre était un homme difficile à connaître vraiment. Mais au-delà de cette barrière, il y avait une personnalité attachante, un homme de cœur qui savait avoir des prévenances inattendues, un homme sensible, intuitif, compréhensif et délicat. Il était d'une seule pièce, intègre, loyal et courageux, fidèle à ce qu'il croyait être la vérité et le défendant, dût-il lui en coûter.

Au plan intellectuel, il frappait par son intelligence vive et pénétrante, allant à l'essentiel et percevant immédiatement l'enchaînement logique des causes et des conséquences. Il avait le sens des idées générales, une grande justesse, de l'originalité et de la largeur dans ses vues. Sa connaissance d'ensemble des problèmes économiques mais également sociaux et politiques de l'Afrique doublée d'une rare attention aux problèmes humains des Africains lui fit voir, avant bien d'autres, l'importance du problème fondamental du respect de l'homme au-delà de celui de la faim ou du développement économique, l'inopportunité de nos propositions de solution aux problèmes du Tiers Monde et l'inadéquation du modèle industriel occidental aux conceptions de vie de l'Afrique.

Son souci d'aide matérielle et de réconfort moral aux Africains, étudiants en Belgique pour la plupart, le préoccupa jusque sur son lit de mort. Quelques mois après sa mort, le 4 janvier 1964, fut créé à l'initiative du Père Pire et de quelques amis, le « Fonds Jacques Lefebvre pour la Promotion africaine » en vue de reprendre le sauvetage matériel de plusieurs étudiants assurés jusqu'alors de sa poche par Jacques Lefebvre.

*Distinctions honorifiques:* Chevalier de l'Ordre de Léopold II (1960); Médaille commémorative de la bataille 1940-45; Officier de l'Ordre de l'Etoile noire (République Française) (1949); Officier de l'Ordre national de la Haute-Volta (1962); Officier de l'Ordre du Mérite Centrafricain (1963).

*Principales publications:* Le Plan Marshall dans les textes, *Revue Belge Coloniale et Commerce international*, (Bruxelles), livr. 6-7, juin-juillet 1949 pp. 401-420. — La situation économique du Congo belge en 1950. *Bull. Inst. Rech. Econom. Soc.*, (Louvain), mai 1951, n° 3, 14 pp. — Les territoires d'Outre-Mer dans l'intégration économique européenne, *Zaire* (Bruxelles), 8 (4): 353-363 (1954). — La collaboration des indigènes au développement économique du Congo belge. Rapport général des Journées d'études internationales africaines de la Foire Internationale de Gand (1954). — La valorisation du travail en Afrique. Rapport général des Journées d'études internationales africaines de la Foire Internationale de Gand (1955). — Structures économiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Bruxelles, Editions du Treurenberg, 142 pp., cartes (1955). — L'économie générale du Congo belge et son développement, *Marchés coloniaux du monde*, (Paris), 11<sup>e</sup> ann., n° 523, 19 novembre 1955, pp. 3081-3085, carte. — Plan Décennal du Congo belge, *Civilisations*, 6 (1956-3): 357-365. — La Communauté congolaise à un tournant (en collaboration avec J. VANDAMME), Société d'Etudes politiques et sociales de Louvain, Colloque du 24 mars 1956. — Le financement du développement économique en Afrique. Rapport général des Journées d'études internationales africaines de la Foire Internationale de Gand (1956). — Les capitaux autochtones et leur mobilisation dans l'économie rurale africaine, 11<sup>ème</sup> symposium international d'économie rurale tropicale (Paris) (1957). — Responsabilités économiques de la Belgique en Afrique belge, *Etudes économiques* (Mons), n° 102-103, déc. 1957, pp. 23-28. — Afrique et Communauté Européenne — Editions du Treurenberg, 124 pp. (1958). — Perspectives des territoires d'Outre-Mer dans le Marché Commun, *Civilisations*, 8 (1958). — Inventaire des réalisations récentes dans le domaine du développement économique, *In: « La Belgique et l'aide économique aux pays sous-développés »*, I.R.I., pp. 97-104 (1959). — De nieuwe Congo politiek, *Revue Sireven*, 12, n° 6 (1959). — L'originalité de l'Apport européen au Progrès économique et social des Pays en voie de développement. Rapport introductif au Colloque de la Société Royale d'Economie Politique de Belgique, mai 1960, 55 pp. — Assistance technique et solidarité internationale. Articles de MM. E. BRACKENIERS, A. SAINTRAINT, M. VAN DE PUTTE, R. SCHEYVEN, E. QUEVRIN, Ph. LE HODÉY, J. HENDRICKX & J. LEFEBVRE. Documents CEPESS. Bruxelles, 1<sup>ère</sup> année, 1962, n° 4, 89 pp.

28 juin 1982.

[Comm.]

André Huybrechts.